

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye, Provinces, pour un an 26 fl. 30 fl. six mois 14 16 trois mois 7 8

PRIX DES INSERTIONS. Les 5 premières lignes à fl. 50 l'année, compris et 10 cts. par ligne au sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, L'Age Nieuwe Diep, derrière le Prinsgracht, Noor... BUREAU POUR L'ABONNEMENT... Chez M. Van Vreesden, Libraire, Spant, à La Haye.

LA HAYE, 16 Mars.

Nous manifestons, il y a peu de jours, le regret de ce que le plénipotentiaire prussien près la conférence de Londres n'était plus de la Haye...

Voici les réflexions que cet état de choses inspire au Courrier d'Anvers. Nous les recommandons à toute l'attention de nos lecteurs.

En effet quand on voit des hommes tels que M. D'Huart, M. Lids, M. Loelerc, M. de Muelenaere et bien d'autres, prétexter de petits scrupules pour se soustraire à la charge d'un portefeuille...

Remarquez que le journal qui vient de flageller si impitoyablement ces hommes dont il dit avec tant de vérité : « VOUS AVEZ

LA RÉVOLUTION n'est ni orangiste, ni ennemi de l'ordre de choses actuel ou du ministère. C'est tout le contraire. Quelle façon du reste, dans les lignes que l'on vient de lire, pour les nations que leur sagesse, ou plutôt la bénédiction du Ciel a laissées inaccessibles jusqu'à présent au langage séducteur et perfide de ces ambitieux sans patriotisme...

O que Guichardin avait raison lorsqu'il s'écria, même aux peuples qui souffrent : « Pourquoi prendriez-vous tant de peine pour opérer une révolution dont l'unique effet sera de changer de visage, et quel avantage vous en reviendra-t-il, si le mal que Pierre vous faisait, Martin vous le fait ? Par exemple, quelle satisfaction aurez-vous de voir renverser sir Giovan de Poppi, si Bernardin de Sanminifato lui succède ? »

S'il y a quelque chose qui égale en ce moment le ridicule d'une partie de la presse parisienne, c'est la mauvaise foi avec laquelle elle dénature les faits, tronque les nouvelles et calomnie les actes des gouvernements étrangers. Croirait-on, par exemple, que même après le discours de M. Guizot, qui a cité un passage d'une dépêche de M. de Metternich, et a prouvé que le gouvernement autrichien n'était pour rien dans les atrocités commises par les paysans de la Galicie, croirait-on qu'en présence de ce démenti les feuilles publiques continuent à qualifier le prince Metternich de sanguinaire et à parler d'un GOUVERNEMENT D'ASSASSINS ?

Cette correspondance était si bien connue à Paris, que nous en trouvons ce matin des extraits dans plusieurs journaux français. Mais pour donner un échantillon de la mauvaise foi qui a présidé à cette publication, nous ferons seulement remarquer que ces journaux, celui des Débats en tête, n'ont reproduit de la lettre de Kaschau, que la dernière partie, c'est-à-dire celle qui contient les détails sur les crimes commis par les paysans : mais qu'ils se sont bien gardés de faire connaître à leurs lecteurs la première partie où se trouve le passage suivant, qui, sans contredire les autorités autrichiennes...

à la santé de votre corps et à la durée de votre vie. Voulez-vous que je vous donne un conseil d'ami ? Partez pour Naples, La Haye, ou Saint-Petersbourg, pays calmes, où l'on est plus intelligent du point d'honneur que chez nos cerveaux brûlés de Parisiens. Une fois là, faites pas mal de mouches au pistolet et infiniment de contre de quart et de contre de tierce ; rendez-vous assez oublié pour revenir paisiblement en France dans quelques années, ou assez respectable pour aux exercices académiques pour conquérir votre tranquillité. N'est-ce pas, monsieur de Château-Renaud, que j'ai raison ?

Merci, messieurs, répondit Albert avec un froid sourire ; je suivrai votre conseil, non parce que vous me le donnez, mais parce que mon intention était de quitter la France. Je vous remercie également du service que vous m'avez rendu en me servant de témoins. Il est bien profondément gravé dans mon cœur, puisque, après les paroles que je viens d'entendre, je ne me souviens plus que de lui.

Château-Renaud et Beauchamp se regardèrent. L'impression était la même sur tous deux, et l'accent avec lequel Morcerf venait de prononcer son remerciement était empreint d'une telle résolution, que la position fut devenue embarrassante pour tous si la conversation eût continué.

Adieu, dit à son tour Château-Renaud, gardant à la main gauche sa petite canne, et sautant de la main droite. Les lèvres d'Albert marmuraient à peine : Adieu ! Son regard était plus explicite ; il renfermait tout un poème de colères contenues, de fiers dédains, de généreuse indignation. Lorsque ses deux témoins furent remontés en voiture, il garda quelque temps sa pose immobile et mélancolique ; puis soudain, détachant son cheval du petit arbre autour duquel il avait noué le bridon, il sauta légèrement en selle, et reprit au galop le chemin de Paris. Un quart d'heure après il rentra à l'hôtel de la rue du Helder. En descendant de cheval, il lui sembla, derrière le rideau de la chambre à coucher du comte apercevoir le visage pâle de son père ; Albert détourna la tête avec un soupir, et rentra dans son petit pavillon. Arrivé là, il jeta un dernier regard sur toutes ces richesses qui lui avaient fait la vie si douce et si heureuse depuis son enfance ; il regarda encore

jusqu'à l'arrivée des troupes de Tarnow, dont on avait demandé l'assistance par un exprès.

Tout ce passage a été supprimé dans les publications françaises. Nous nous abstenons de toute réflexion sur une si insignifiante déloyauté de la part des journaux parisiens. La Presse est le seul journal qui reproduit en entier la lettre de Kaschau.

Le Roi a autorisé l'organisation d'une société anonyme de commerce sous la dénomination de : Société du chemin de fer d'Aix à Maestricht, dont le siège sera établi à Maestricht. Le but est de construire et d'exploiter, en commun avec la société d'Aix, un chemin de fer d'Aix à Maestricht, ayant deux embranchements, dont l'un passera sur le territoire prussien, de Burchgen, près de Lourensberg, jusque dans le voisinage de Kohlscheid, et l'autre sur le territoire néerlandais, pour le relier aux houillères de Kerkrade.

La seconde assemblée de l'Yachtclub Royal, sous la présidence de S. A. R. le Prince Henri, a eu lieu, le 12 mars, à Rotterdam, à l'Hôtel de la Ville. Dans cette assemblée un grand nombre de personnes de la plus haute distinction ont été nommées membres de cette société à titre de membres ordinaires, extraordinaires et honoraires. L'assemblée a appris avec une vive satisfaction par une communication de son président, S. A. R. le Prince Henri, que le Roi avait mis à la disposition du club une somme de fl. 600 pour les régates de Rotterdam, ainsi qu'une pareille somme pour celles d'Amsterdam, et que le Prince avait aussi institué des primes pour son propre compte. La société est ainsi d'avis d'établir des primes pour les régates de Rotterdam et d'Amsterdam. S. A. R. le Prince Henri a honoré de sa présence cette assemblée, et a été introduit, par une députation d'honneur, au moment que son intention était d'instituer l'année prochaine son compte des prix non-seulement pour les bâtiments qui seront jugés les plus légers à la voile ou à la rame, mais aussi pour les bâtiments les mieux construits.

Le ministre des finances, autorisé à cet effet par le Roi, informe le public que les pièces de 28 sols qui suivent l'arrêté du 2 mars, cesseront d'être en circulation à partir du 22 du même mois, pour être remplacées et échangées le 23 et le mardi 24 de ce mois, dans les bureaux des agents du trésor, et le lundi 23, dans les bureaux des receveurs des contributions, en tant que la situation de leur caisse leur permette.

La Haye, 14 mars 1846. Le ministre des finances, VAN HALL. Les membres des États-Provinciaux de la Hollande-Septentrionale s'assembleront extraordinairement dans le courant de ce mois pour délibérer sur différents objets importants. Ils devront en même temps procéder à la nomination d'un président de la députation permanente, en remplacement de M. Stralen, décédé.

Un détachement de troupes de 120 hommes partira ces jours-ci pour le Nieuwe-Diep pour être embarqué à bord du navire Jean-Jacques. Ces troupes, qui sont sous le commandement du capitaine Harcke et des lieutenants-en-second de Nerée et Gottschalk, sont destinées pour les Indes-Orientales.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 16 MARS 1846.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

La mère et le fils.

Le comte de Monte-Christo salua les cinq jeunes gens avec un sourire plein de courtoisie et de dignité, et remonta dans sa voiture avec Maximilien et Emmanuel. Albert, Beauchamp, et Château-Renaud, restèrent seuls sur le champ de bataille. Le jeune homme attacha sur ses deux témoins un regard qui, sans être amer, semblait pourtant leur demander leur avis sur ce qui venait de se passer. Ma foi mon cher ami, dit Beauchamp le premier, soit qu'il eût plus de sensibilité, soit qu'il eût moins de dissimulation, permettez-moi de vous féliciter : voilà un dénouement bien inespéré à une bien désagréable affaire. Albert resta muet et concentré dans sa rêverie, Château-Renaud se tenta de battre sa botte avec sa canne flexible. Ne partons-nous pas ? dit-il après ce silence embarrassant. Quand il vous plaira, répondit Beauchamp ; laissez-moi seulement le temps de complimenter M. de Morcerf, il a fait preuve aujourd'hui d'une générosité si chevaleresque... si rare ! Oh ! oui, dit Château-Renaud. C'est magnifique, continua Beauchamp, de pouvoir conserver sur son empire aussi grand ! Messieurs, interrompit Albert, je crois que vous n'avez pas compris l'importance de ce qui s'est passé, quelque chose de bien grave. Si fait, si fait, dit aussitôt Beauchamp ; mais tous nos badauds ne peuvent pas être capables de comprendre votre héroïsme, et tôt ou tard vous serez forcés de leur expliquer plus énergiquement qu'il ne convient

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

une fois ces tableaux, dont les figures semblaient lui sourire, et dont les paysages parurent s'animer de vivantes couleurs. Puis il enleva avec son châsis de chêne le portrait de sa mère, qu'il roula, laissant vide et noir le cadre d'or qui l'entourait. Puis il mit en ordre ses belles armes turques, ses beaux bronzes japonais, ses porcelaines japonaises, ses coupes montées, ses bronzes antiques, ses Feuchères ou Barye, vanta les armoires et plaça les bijoux de chacune d'elles ; jeta dans un tiroir de son secrétaire ses portefeuilles, tout l'argent de poche qu'il avait sur lui, et ferma la porte de son appartement. Puis il se pencha sur ses coupes, ses bronzes, ses armoires, et un à un examina les bijoux de tout, et plaça cet inventaire à l'endroit le plus apparent d'une table chargée de livres et de papiers. Au commencement de ce travail, son domestique, malgré l'ordre que lui avait donné Albert de le laisser seul, était entré dans sa chambre. — Que voulez-vous ? lui demanda Morcerf d'un accent plus triste qu'il courroucé. — Pardon, monsieur, répondit le valet de chambre, monsieur m'avait bien défendu de le déranger, c'est vrai, mais monsieur le comte de Morcerf me fait appeler. — Eh bien ? demanda Albert. — Je n'ai pas voulu me rendre chez M. le comte sans prendre les ordres de monsieur. — Pourquoi cela ? — Parce que M. le comte sait sans doute que j'ai accompagné monsieur sur le terrain. — C'est probable, dit Albert. — Et s'il me fait demander, c'est sans doute pour m'interroger sur ce qui s'est passé là-bas. Que dois-je répondre ? — La vérité. — Alors je dirai que la rencontre n'a pas eu lieu ? — Vous direz que j'ai fait des excuses à M. le comte de Monte-Christo ; allez. — Le valet s'inclina et sortit. Albert s'était alors remis à son inventaire. Comme il terminait ce travail, le bruit des chevaux piétinant dans la cour et des roues d'une voiture ébranlant ses vitres attira son attention ; il s'approcha de la fenêtre, et vit son père monter dans sa calèche pour partir. A peine la porte de l'hôtel fut-elle refermée derrière le comte, qu'Albert se dirigea vers l'appartement de sa mère, et comme pour une n'était là pour





